



DSN : COMPRENDRE LA DÉCLARATION SOCIALE NOMINATIVE

La DSN - les principes généraux

Objectifs de la formation

- ▶ Comprendre le cadre légal
- ▶ Comprendre la structure d'une DSN
- ▶ Être en mesure de déclarer les éléments attendus
- ▶ Comprendre le lien entre la paie et la DSN

Programme de la formation

Public

Toute personne amenée à établir une DSN
Responsable de l'administration du personnel,
Responsable paie,
Responsable du SIRH et chargés d'études informatiques,
Collaborateurs du service du personnel et de la paie.

Niveau et pré-requis

Aucun pré-requis.

Formation utile aux débutants comme aux collaborateurs ayant une certaine pratique sans avoir bénéficié d'une formation de base

Durée

1 journée (7 heures)

Inter :

- ♦ 850 € HT
- ♦ 1 020 € TTC

Intra : Sur Devis

Introduction

Historique

Le cadre légal

Les acteurs de la DSN

L'employeur et l'éditeur de logiciel de paie

Les organismes destinataires

Les organismes concepteurs

Les différents types de DSN

Les déclarations mensuelles

Les déclarations événementielles

Les déclarations annuelles

Les déclarations « tests »

Les déclarations « annule et remplace »

Le fractionnement

L'architecture de la DSN

L'architecture générale

La notion de structure, de bloc, de rubrique

L'organisation de l'architecture

L'interdépendance des blocs et des rubriques

La notion de code

Les outils de la DSN

Le cahier technique

La base de connaissance

Le journal de maintenance

Le principe des déclarations

Les données techniques

Les données identifiantes

Les spécificités du contrat de travail

Les cotisations

Les bases et assiettes

Les montants des cotisations

Le traitement en fonction des organismes

Les éléments complémentaires

Le numéro de contrat

La datation des éléments

Le salaire rétabli

La reprise du travail

La gestion du prélèvement à la source

L'organisation des flux

La transmission des fichiers

Les modes de transmission

Le schéma de fonctionnement

L'archivage des données

Par l'entreprise

Par les organismes

Moyens pédagogiques : Alternance d'exposés et de cas pratiques permettant une approche progressive et la validation des connaissances acquises.

Intervenant : Formateur spécialiste en paie et GRH.
Formation inter entreprises : effectif de 6 à 10 personnes.

Les participants sont priés de se munir d'une calculatrice.

Moyens de suivi et d'appréciation des résultats

Succession d'exercices pratiques corrigés.

Délivrance d'une attestation de formation au stagiaire à l'issue de la formation.

Evaluation par le stagiaire du contenu, de la pédagogie, de l'organisation et de l'animation de la formation.



DSN : COMPRENDRE LA DÉCLARATION SOCIALE NOMINATIVE

La DSN - les régularisations en DSN

Objectifs de la formation

- ▶ Comprendre les principes de régularisation des erreurs en DSN
- ▶ Savoir utiliser les retours d'anomalies des organismes
- ▶ Savoir construire des blocs de régularisation

Programme de la formation

Public

Toute personne amenée à établir une DSN
Responsable de l'administration du personnel,
Responsable paie,
Responsable du SIRH et chargés d'études informatiques,
Collaborateurs du service du personnel et de la paie.

Niveau et pré-requis

Pré-requis :
Avoir suivi la formation DSN -Principes généraux ou justifier d'une expérience significative dans la gestion des DSN

Formation utile aux collaborateurs souhaitant comprendre le mécanisme des régularisations en DSN

Durée

1 journée (7 heures)

Inter :

- ✦ 850 € HT
- ✦ 1 020 € TTC

Introduction

Rappel

L'architecture de la DSN

Les différents types de données

La constatation des erreurs ou anomalies

Constatation par l'entreprise

Constatation par les organismes

Les différents types de contrôles

Les comptes rendus métiers

Les rapports d'anomalie

DSN fiab, DSN val...

Les données identifiantes

Définition

Principe de correction

Notion de profondeur de calcul

Le contrat de travail

Les composantes de la déclaration

Les quotités de travail

Principe de correction

Le revenu brut

Les composantes de la déclaration

La notion d'activité

Principe de correction

Les cotisations

L'assiette des cotisations

Principe de base : dites le nous une fois

Les composantes des assiettes de cotisations

Principe de régularisation

Le montant des cotisations

Les montants des cotisations

Le traitement en fonction des organismes

maille individuelle

maille agrégée

Principe de régularisation

Le versement du salaire

Le versement individu

Les éléments particuliers

Le PAS

Le montant net social

Les exonérations

Principe de correction

La datation des données déclarées

Le fait générateur

La prise en compte en correction

Les conséquences des régularisations

La DSN de substitution

Les droits des salariés

Moyens pédagogiques : Alternance d'exposés et de cas pratiques permettant une approche progressive et la validation des connaissances acquises.

Intervenant : Formateur spécialiste en paie et GRH.
Formation inter entreprises : effectif de 6 à 10 personnes.

Les participants sont priés de se munir d'une calculatrice.

Moyens de suivi et d'appréciation des résultats

Succession d'exercices pratiques corrigés.

Délivrance d'une attestation de formation au stagiaire à l'issue de la formation.

Evaluation par le stagiaire du contenu, de la pédagogie, de l'organisation et de l'animation de la formation.



DSN : COMPRENDRE LA DÉCLARATION SOCIALE NOMINATIVE

La DSN - approfondissement

Objectifs de la formation

- ▶ Maîtriser les modalités déclaratives périodiques
- ▶ Savoir déclarer les populations atypiques
- ▶ Comprendre les mécanismes de vérification paie/DSN
- ▶ Savoir gérer les litiges avec les organismes

Programme de la formation

Public

Toute personne amenée à établir une DSN
Responsable de l'administration du personnel,
Responsable paie,
Responsable du SIRH et chargés d'études informatiques,
Collaborateurs du service du personnel et de la paie.

Niveau et pré-requis

Pré-requis :
Avoir suivi la formation DSN -Principes généraux et régularisations ou justifier d'une expérience significative dans la gestion des DSN

Formation utile aux collaborateurs souhaitant comprendre la déclaration des éléments complexes en DSN

Durée

1 journée (7 heures)

Inter :

- ♦ 850 € HT
- ♦ 1 020 € TTC

Introduction

Rappel

L'architecture de la DSN

Les différents types de données

Les DSN annuelles

La DOETH

La déclaration C2P

La taxe d'apprentissage

La participation à l'effort construction

La taxe sur les salaires

La gestion des primes en DSN

La période de rattachement

Les primes mensuelles

Les primes à périodicité

Les indemnités de rupture

La déclaration des indemnités

Le traitement des sommes issues de décisions de justice

Les régularisations d'indemnités

Les conséquences sur les cotisations

La gestion des effectifs

Les rubriques utilisées pour le calcul de l'effectif

La prise en compte des salariés

Les informations transmises par les organismes

Le principe de régularisation

Les populations particulières 1

Les mandataires sociaux

Les apprentis

Les stagiaires

Les expatriés

1 Des populations très spécifiques pourront être traitées sur demandes au moment de l'inscription

Les données des non salariés

La déclaration de l'individu

Les bases spécifiques le concernant

Les cotisations afférentes

L'impact des régularisations

Sur les droits du salarié

Sur les bordereaux de déclarations

Sur les montants à payer

Les vérifications paie / DSN

Vérification du brut déclaré

Vérification des bases de cotisations

Vérification des éléments pouvant conduire à une DSN de substitution

Gérer les litiges avec les organismes

La communication avec les organismes

La régularisation des anomalies bloquantes

Le dépôt de pièces ou de documents explicatifs

La commission de recours amiable

Le tribunal judiciaire

Moyens pédagogiques : Alternance d'exposés et de cas pratiques permettant une approche progressive et la validation des connaissances acquises.

Intervenant : Formateur spécialiste en paie et GRH.
Formation inter entreprises : effectif de 6 à 10 personnes.

Les participants sont priés de se munir d'une calculatrice.

Moyens de suivi et d'appréciation des résultats

Succession d'exercices pratiques corrigés.

Délivrance d'une attestation de formation au stagiaire à l'issue de la formation.

Evaluation par le stagiaire du contenu, de la pédagogie, de l'organisation et de l'animation de la formation.